

REVISION N° 2
Approbation - 2019

LA MULATIERE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C-5-1-1 Informations complémentaires

La Mulatière

En ce qui concerne **LA MULATIERE** ces ouvrages sont :

- **CAVITÉ** : Relatif aux sites recélant des cavités souterraines :
(Article L563-6 du code de l'environnement)

Métropole de Lyon
Direction de l'Eau - Unité Galeries
117 boulevard Vivier Merle
69003 LYON ☎ **04.26.99.32.02**

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un **site de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entraîner des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols

- **DRAIN** : Relatif aux drains souterrains de la CNR :

- Chute de Pierre Bénite, sur Oullins, Pierre Bénite, **La Mulatière**, Saint Fons et Lyon 7^{ème}.

- **SERVICE RESPONSABLE**

Compagnie Nationale du Rhône
2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04 ☎ 04.72.00.69.69

NOTA : La CNR demande à être consultée avant tous travaux situés à proximité des drains.

- **TUNNEL** : Périmètres relatifs aux tunnels :

- SNCF, Tunnel de La Mulatière et ses périmètres de tirs de mines limités et importants
- Périmètre de tirs de mines importants du tunnel SNCF de Saint Irénée qui se trouve sur Lyon 5^{ème}.

SNCF Direction de Lyon
Agence Régionale Immobilière
10 Cours de Verdun
69286 LYON CEDEX 02 ☎ 04.72.40.31.00

NOTA : La **SNCF** demande à être consultée pour tout permis situé au dessus du tunnel, et pour tout permis nécessitant des tirs de mines dans les périmètres réglementés.

Les autres services demandent à être informés en cas de permis de construire au dessus du tunnel.